

DPC FRANCE et DOM TOM
Médecins,
Sage-femmes,
Chirurgiens-dentistes
Coordinnées DPC uniques :
Christine Pollet : 0681640524
christine.pollet@beonesante.com
Sous réserve d'acceptation



Accréditation
Belgique Québec
Suisse Points éthiques pour
Antécho et
Antécho-PSY
Antécho-Dent non accrédité

Mise à jour le 04/02/2026

SAMEDI 23/01/2027 AU SAMEDI 30/01/2027

4 SEMINAIRES INTERDISCIPLINAIRES SUR LE MÊME SITE

"CLUB MED LES BOUCANIERS MARTINIQUE"
PROFESSIONNELS DE SANTE
PROFESSIONNELS DU DROIT

À LIRE ATTENTIVEMENT, À PARAPHER, À COCHER ET À SIGNER PAR TOUS LES PARTICIPANTS

Transmettez les **7** pages complétées et paraphées obligatoirement signées par chaque participant et accompagnant. Merci d'écrire en lettres **CAPITALES** y compris votre E-MAIL.

L'orthographe du nom doit être identique à celui apparaissant sur la pièce d'identité. Le nom de jeune fille ou le nom d'épouse suffit à condition qu'il apparaisse sur la pièce d'identité du voyage.

SVP dès réception de votre devis, vérifiez s'il est bien conforme à votre attente.

Prendre note qu'avec 4 séminaires sur le même site, il faut s'inscrire très tôt. A Partir d'Août, les places se raréfient, le séminaire ANTECHO existe depuis 25 ans et la plupart des participants se réinscrivent automatiquement.

HÉBERGEMENT OBLIGATOIRE AVEC ALYSSA MEDICA - PAS D'INSCRIPTION SÈCHE
 LIRE ATTENTIVEMENT CET ENCADREMENT

INSCRIPTION AU SEMINAIRE : Il est **indispensable**, avant de transmettre ce dossier d'inscription, de nous appeler pour ne pas remplir un dossier inutilement si le séminaire est complet. Si vous faites votre demande par mail, laissez-nous un N° de téléphone et l'heure locale qui vous arrange pour être contacté(e). Avec le décalage horaire depuis chez vous, vous pouvez appeler de 13h à + de minuit.
Tel : Swani **0696 193 013** ou Mireille : **0696 258 371** (à partir de Europe ou Whatsapp : Swani +596 696 193013 / Mireille +596 696 258371 – Québec 011 +590 690 193013 / 011 +596 696 258371). Les inscriptions sont non remboursables à partir du 23 Juillet 2025. Les accompagnants doivent régler l'inscription car ils bénéficient des prestations ajoutées par ALYSSA MEDICA. **Aucune chambre ne sera bloquée sans ce dossier et l'acompte. Les tarifs sont sujets à d'éventuels changements sans préavis. C'est l'acompte qui garantit le tarif de l'hébergement.** Pour L'aérien, les tarifs sont donnés à titre indicatif et sont sujets à modifications des taxes aéroportuaires et hausse de carburant jusqu'à l'émission des billets d'avion.

Assurances voyages : non obligatoire mais **très conseillée** surtout si vous ne réglez pas par carte Visa Premier, il vous appartient de la contracter vous-même. L'assurance voyage à l'année est une solution très avantageuse et très efficace. **Attention aux cartes professionnelles et la prise en charge de vos conjoint(e)s.**
Europ assistance, Allianz, Axa, mondial assistance ... faites votre choix sur internet, des couvertures diverses vous sont proposées : voyage courte durée ou voyage à l'année qui assurent tous vos voyages seul ou en famille. Quelques liens comparatifs :
Pour la France : <https://guide-goyav.com/comparatif-meilleures-assurances-voyage/>
Pour la Belgique : <https://hellosafe.be/assurance-voyage>
Pour la Suisse : <https://www.bonus.ch/Pag/Assurance-voyage/comparatif-assurance.aspx>

INSCRIPTION

Cochez le séminaire qui vous intéresse

Programme à télécharger sur le site www.anterecho.fr ou à demander par mail

ANTECHO Coordinateur Dr K. ZOUTEN

Prs : L. BOUBLI – C. D'ERCOLE – K. NYANGOH-TIMOH

Drs : M. ALTHUSER – A. AZOUZ- A. CARRÉ – N. DAVID – JM. LEVAILLANT-

M. JEAN-LAURENT – D. MORILLON- T. PUTTEMANS

Programme en cours de construction voir bientôt les thématiques sur antecho.fr

ANTECHO PSY Coordinateur Pr O. BONNOT

Pr L. JEHEL – Dr J. GUVARCHE – Dr S. MOUCHABAC –

Programme cours de construction voir bientôt les thématiques sur antecho.fr

ANTECHO-DENTILES Coordinateur Dr L. POMMEL

Programme cours de construction voir bientôt les thématiques sur antecho.fr

ANTECHO-DROIT Coordinatrice Me R. TORDJMAN

Pr S. DAHAN – Me J. AUDOUX - Pr L. BOUBLI - Dr J. GUVARCVH

Voir les thématiques sur le programme sur antecho.fr

INSCRIPTION au séminaire congressiste : **699 €**

DPC OUI DPC NON

INSCRIPTION accompagnant(e) si congressiste : **699 €**

DPC OUI DPC NON

INSCRIPTION accompagnant(e) Non-congressiste : **200 €**

Obligatoire Voir les CGV en page 5 et 6

Nous vous recommandons de régler avec une carte qui vous assure les voyages,
par exemple la carte Visa Premier

Prière de bien lire les conseils d'assurance en page 1

HÉBERGEMENT OBLIGATOIRE AVEC ALYSSA MEDICA PAS D'INSCRIPTION SÈCHE



LES PRIX SONT INDIQUÉS PAR PERSONNE INCLUANT :

LE VOL CLASSE ÉCONOMIQUE - L'HEBERGEMENT - LA RESTAURATION

* Au Village Créole, les chambres n'ont qu'une vue partielle sur la mer à partir du balcon ou de la terrasse

CHAMBRE DOUBLE au départ de Paris



Côté Jardin double

Chambre double **2910€** par pers

Quartier du port

Chambre double **3110€** par pers

Côté mer

Chambre double **2980€** par pers

Suite mer double **3530€** par pers

ZEN OASIS

Chambre vue mer **4610€** par pers

Suite vue mer **4940€** par pers

Lits séparés

CHAMBRE SIMPLE au départ de Paris



Côté jardin simple

Chambre simple **3770€**

Quartier du port simple

Chambre simple **3770€**

Côté mer

Chambre simple **4060€**

SUPPLÉMENT POUR PLUS DE CONFORT EN VOL :

- CLASSE INTERMÉDIAIRE CARAÏBES / PREMIUM : + TARIF à venir très vite**
- CLASSE MADRAS / BUSINESS : + TARIF à venir très vite**
- PAS DE VOL : TARIF à venir très vite**

Les taxes aériennes peuvent être soumises à des modifications sans préavis

Vous souhaitez réserver votre vol vous-même, cochez la case « PAS DE VOL » et déduisez 630 € des tarifs par personne, puis informez-nous de vos dates et heures d'arrivée et de retour afin de vous organiser votre transfert /hôtel en taxi privé ou groupé.

Attention Alyssa Médica ne pourra pas intervenir pour d'éventuels changement d'hébergement en cas d'annulation des vols pris par vos soins.

TARIFS DES TRANSFERTS : IMPORTANT : Les transferts à l'hôtel se font en autocar pour les vols aux dates et heures du groupe : du 23 au 30 Janvier 2027.

 **NAVETTE** pour les vols du groupe (ou les vols pris par vos soins avec des horaires compatibles avec le groupe) : **20 € aller/retour**.

Pour vos transferts avec des horaires ou dates hors groupes :

-  **TAXI GROUPÉ*** *Si possibilité* : **55 €** par trajet (*tarif nuit et weekend** + 10 €*)
- TAXI PRIVÉ 1 à 4 personnes** : **115 €** par trajet (*tarif de nuit et weekend** + 20 €*)
- TAXI PRIVÉ 5 à 6 personnes** : **150 €** par trajet (*tarif de nuit et weekend** + 30 €*)

*Veuillez préciser vos dates, heures et N° de vols ainsi que votre nombre de bagage dans la partie **Correspondance ci-dessous** -
** tarif de nuit : de 18h30 à 06h00.

Bagages XXL : + 20€ par trajet Attention les planches nautiques doivent être signalées car font l'objet d'un transfert à part

 **LOCATION DE VOITURE** (gérée par vos soins) **Attention** c'est la haute saison, il est recommandé de vous y prendre très tôt. Dès votre réservation confirmée, de nous en informer afin que nos navettes ne vous attendent pas.

EUROPCAR MARTINIQUE est présent sur le site du Club Med et à l'aéroport ☎ 05 96 42 42 42 (À partir de l'étranger : +596 596 42 42 42) ou www.europcar-martinique.com avec le code promo "**ANTECHO**" vous bénéficierez d'une remise de 10 %. Consultez aussi le site de tous les loueurs :
<https://www.sous-les-cocotiers.com/location-voiture-martinique.htm>

i INFORMATIONS POUR LE VOL ET LA FACTURATION :

AUCUNE INSCRIPTION ne sera prise en compte sans la transmission de ce dossier d'inscription.
Si ce dossier n'est pas transmis, **Alyssa Médica** se dégage de **TOUTE RESPONSABILITÉ** en cas d'avion manqué ou de chambre non attribuée, même en cas de règlement total.

VEUILLEZ VÉRIFIER LA DATE D'EXPIRATION DE VOTRE PIÈCE D'IDENTITÉ qui doit être valable **15 jours** après la date de retour. **Attention** le délai pour refaire un passeport ou une carte d'identité peut être long selon la période.

Nom - Prénom : - **Spécialité** :

Adresse de facturation obligatoire

.....

N° SIRET ou TVA Intracom :

Tél port. : **Email** :

Nom - Prénom : - **Spécialité** :

Adresse de facturation obligatoire

.....

N° SIRET ou TVA Intracom :

Tél port. : **Email** :

En provenance de (précisez le pays) : / Nationalité si hors France :

Ajoutez si besoin des précisions de demandes particulières ; si vous avez géré vous-même votre vol, précisez vos N° de vol, horaires, dates, informez-nous si vous pensez louer une voiture, si vous avez des enfants, des bagages « hors gabarit » ...

Correspondance :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Paiement sécurisé

Pour régler votre séjour : faites votre addition : inscription(s) + forfait vol/hébergement + transferts aller-retour hôtel :

2 MODES DE PAIEMENT : CARTE BANCAIRE ou VIREMENT.

L'acompte doit être immédiat et accompagné de ce dossier d'inscription

CARTE BANCAIRE : La dernière échéance ne doit pas dépasser **le 20 décembre 2026**

Attention : toutes les cartes bancaires ne vous assurent pas forcément, si vous avez un doute renseignez-vous auprès de votre banque. Vérifiez si votre conjoint(e) est pris(e) en compte pour être assuré(e) par votre carte.
Attention aux cartes professionnelles, vérifiez les conditions d'assurance.

Vous pouvez échelonner votre paiement à partir de ce jour en précisant librement ci-dessous les dates de débit et les montants.

Votre addition faite, répartissez vos échéances comme vous le souhaitez selon ce que vous avez coché ci-dessus.
Vous pouvez aussi faire un dossier à part pour votre accompagnant(e) avec une autre carte, dans ce cas imprimez 2 fois cette page 4.

J'autorise Alyssa Médica à débiter la somme mensuelle prévue sur ma carte bancaire :

MONTANT TOTAL du dossier : €

Type de carte : Nous ne prenons pas l'American Express

MONTANT du premier débit immédiat : € le :/...../2026 Appelez-nous pour effectuer votre acompte par carte bancaire.

Puis échéances mensuelles : du : (Jour) (Mois) 2026 jusqu' au mois de 2026

Entourez le jour du débit de chaque mois : le 05 / le 10 / le 15 / le 20 / le 25 ou le 30

Le meilleur créneau d'appel à partir de chez vous est : de 15h30 jusqu'à 00h00 ++ même le samedi

Vous préférez être appelé(e), précisez l'heure environ

VIREMENT BANCAIRE : Avec ce mode de paiement, assurez-vous de posséder une assurance voyage

En **3 mensualités maximum** ne doit pas dépasser le **20 novembre 2026**.

Vos prévisions de virements

Dates et montants :

Le : __ / __ / 2026 : _____ €

Le : __ / __ / 2026 : _____ €

Le : __ / __ / 2026 : _____ €

Pensez à nous informer par mail chaque fois que vous effectuez un virement.

Crédit Mutuel RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque 10278	Guichet 05332	N° compte 00024071345	Clé 53	Devise EUR	Domiciliation CCM DIDIER
Identifiant international de compte bancaire					
FR76	IBAN (International Bank Account Number) 1027 8053 3200 0240 7134 553	BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A			
Domiciliation CCM DIDIER RUE DU PROFESSEUR RAYMOND GARCIN 97200 FORT DE FRANCE			Titulaire du compte (Account Owner) SARL ALYSSA MEDICA RAVINE VILAINNE 12 LOTISSEMENT GIRARD 97200 FORT DE FRANCE		
TP 0 820 82 07 37 (Service 0,12 €/min + prix appel)					
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVE					

Pensez à contracter une assurance voyage si nécessaire, surtout si vous ne réglez pas avec une carte VISA 1^{er}

CGV OBLIGATOIRE : À LIRE ATTENTIVEMENT : À PARAPHER ET À SIGNER LES 7 PAGES DU DOSSIER PAR TOUS LES PARTICIPANTS

Une attention particulière pour les 8 cases ci-dessous surlignées en bleu ciel

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE & D'ANNULATION

- Les tarifs sont donnés à titre indicatif et sont sujets à modifications des taxes aéroportuaires et hausses de carburant jusqu'à l'émission des billets d'avion.
- L'hébergement peut être aussi sujet à des modifications en fonction du taux de remplissage.
- Un acompte de 20 % minimum garantit le tarif de l'hébergement.
- L'inscription et l'acompte doivent être suivis d'un règlement mensuel à partir du mois suivant pour solder au plus tard le 20 décembre 2026 par CB ou le 20 novembre 2026 par virement.

Les tarifs en vigueur sont ceux figurant sur le site internet www.antereo.fr

Si vous avez téléchargé votre dossier avant le jour où vous nous le transmettez, veuillez vérifier les tarifs en vigueur sur le site internet www.antereo.fr correspondent à votre dossier car ils peuvent avoir été modifiés. Les tarifs affichés sur le site www.antereo.fr font foi.

MODIFICATION : Toute modification de date de voyage, parcours, vol pour un ou plusieurs passagers implique une nouvelle négociation tarifaire hors groupe.

PAIEMENT DU SOLDE : Au plus tard le 20 Décembre 2026, tout billet émis est non modifiable et non remboursable.

PÉNALITES FRAIS D'ANNULATION DE DOSSIER CONCLU

- **Jusqu'à 180 jours du départ** : Pénalité de 5 % du tarif du forfait vol/hébergement + frais de dossier de 120 € par personne.
- **De 179 à 91 jours du départ** : Pénalité de 60 % du tarif forfait vol/hébergement et 100% de l'inscription.
- **A compter de 90 jours du départ** : Pénalité de 100% du forfait vol/hébergement, 100 % de l'hébergement et 100 % de l'inscription.

NOTA : Alyssa Médica, consent pour sa clientèle des facilités de paiements jusqu'au 20 décembre 2026 et pour certains dossiers même un peu après cette date, mais en cas d'annulation avant que le dossier soit présenté à la compagnie d'assurance pour le remboursement des montants déjà versés, le dossier devra obligatoirement être réglé à hauteur du montant des pénalités applicables aux dates mentionnées ci-dessus (**paragraphe « PÉNALITES FRAIS D'ANNULATION DE DOSSIER CONCLU »**)

L'inscription au séminaire Alyssa Médica comprend :

- l'organisation scientifique et pédagogique du séminaire
- l'accès aux sessions, conférences et ateliers
- les supports pédagogiques
- l'hébergement en pension complète au Club Med Martinique, selon les modalités du séjour
- l'accès aux infrastructures du Club Med hors activités sportives encadrées ou pas

Prestations expressément exclues : Ne sont pas incluses dans l'inscription :

- les activités sportives et de loisirs proposées par le Club Med, qu'elles soient encadrées ou en libre accès (notamment : padel, tennis, sports nautiques, fitness, plongée, etc.)

Ces activités sont proposées par le Club Med : sous sa seule organisation, avec son propre encadrement et relèvent de sa responsabilité exclusive

Clause essentielle – Responsabilité sportive : Bien que l'hébergement soit commercialisé par Alyssa Médica dans le cadre du séjour du séminaire, les activités sportives et de loisirs proposées par le Club Med constituent des prestations distinctes, organisées et encadrées par le Club Med sous sa seule responsabilité. La participation à ces activités est facultative et effectuée sous la responsabilité personnelle du participant, conformément aux règles, conditions de pratiques et assurances du Club Med. Alyssa Médica ne saurait être tenue responsable de tout accident, dommage corporel ou matériel survenu à l'occasion de ces activités

Je reconnais être informé(e) que les activités sportives proposées par le Club Med ne relèvent pas de la responsabilité d'Alyssa Médica et que ma participation se fait sous ma responsabilité personnelle et celle du prestataire concerné

FORCES MAJEURES

Aucun remboursement possible en cas de forces majeures : départ différé de l'avion pour force majeure non causée par Alyssa Médica.

CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES ET INÉVITABLES

Aucun remboursement possible en cas de circonstances exceptionnelles : annulation totale du vol, d'hébergement de séminaire pour causes de grèves, pandémies, dommages causés par la guerre civile ou étrangère déclarée ou non, émeutes et mouvements populaires, actes de terrorisme, attentats ou sabotages, dommages causés par éruptions volcaniques, tremblements de terre, tempêtes, ouragans, cyclones, inondations, raz de marée et autres cataclysmes, destruction du lieu de séjour, fermeture du club Med pour travaux indispensables, ou toutes autres circonstances rendant la manifestation impossible.

En cas de circonstances exceptionnelles précitées : dans un délai de 3 mois à compter de l'information, vous recevrez un avoir du montant égal à celui de l'intégralité des paiements effectués (acompte ou solde total) pour participer au séminaire de l'année suivante. (Ordonnance n° 2020-315 du 25 mars 2020)

**** Si vous avez réservé par téléphone sans régler l'acompte
Votre réservation s'annulera automatiquement après 48h. ****

OBLIGATOIRES : transmettez les 7 pages à alyssa2000@wanadoo.fr

Le / /202...

Je certifie, Nom Prénom : reconnaissais avoir lu et approuvé toutes les conditions des 7 pages particulièrement les cases surlignées de bleu

Je certifie, Nom Prénom *accompagnant* : reconnaissais avoir lu et approuvé toutes les conditions des 7 pages particulièrement les cases surlignées de bleu

Signature (s) :